



RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

NOTE D'INFORMATION N°0058 / VPR DU 1^{ER} JUIN 2023

Le Vice-Président de la République a reçu le Rapport d'activités 2022 de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle

Le Vice-Président de la République, Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, a reçu, ce jeudi 1^{er} juin 2023, au nom du Président de la République, S.E.M. Alassane OUATTARA, le Rapport d'activités 2022 de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA), au Palais de la Présidence de la République.

Ce Rapport s'articule autour de 11 principaux points, notamment le nouveau cadre légal de la régulation et ses implications, la présentation du paysage audiovisuel, les saisines et auto-saisines de la HACA, la gestion la bande FM, le contrôle du pluralisme et les relations de collaboration et de coopération de l'institution.

Dans son intervention, le Président de la HACA, Maître René BOURGOIN, a salué les autorités ivoiriennes pour les modifications apportées à la loi n°2017-868 du 27 décembre 2017 portant régime juridique de la communication audiovisuelle, qui permettent désormais à son organe d'étendre ses activités de régulation à certains acteurs du Web, notamment les blogueurs et influenceurs.

Le Président de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle a, en outre, évoqué la richesse et la diversité du paysage audiovisuel, avec au total 550 chaînes de télévision publiques et privées, 255 radios et 166 services de médias audiovisuels en ligne.

Le Vice-Président de la République a, pour sa part, salué l'action de la HACA en la présentant comme l'organe qui, par essence et par nature, garantit et organise la liberté d'expression, principe si cher à notre pays et particulièrement au Président Alassane OUATTARA, à qui il a rendu un hommage particulier pour sa contribution à l'avènement d'une presse libre et plurielle depuis les années 1990, alors qu'il était Premier Ministre du Président Félix HOUPHOUËT-BOIGNY.

Le Vice-Président Tiémoko Meyliet KONE s'est, par ailleurs, réjoui du foisonnement des chaînes nationales, autorisées et encadrées par la HACA, qui constituent une fierté pour tous, par la qualité et la diversité de leurs contenus, et participent ainsi au

rayonnement de la Côte d'Ivoire, tant sur le plan national qu'international, en dépit de certains dérapages, dérives et autres difficultés constatés dans le secteur.

Il a toutefois noté que ces difficultés, liées aux évolutions technologiques, sont communes à toutes les institutions de régulation à travers la planète, et commandent des solutions communes, fortes et durables. C'est en cela que qu'il a salué l'initiative de la HACA d'organiser un colloque international en Côte d'Ivoire, avec la participation des régulateurs de la zone UEMOA et ceux d'autres horizons pour réfléchir à cette importante problématique.

Pour terminer, le Vice-Président Tiémoko Meyliet KONE a rassuré le Président de la HACA et tous ses collaborateurs, d'avoir pris bonne note de leurs avis et recommandations contenus dans le Rapport d'activités, et que le Président de la République, à qui ils sont adressés, y accorderait une attention toute particulière.

Notons que le Ministre de la Communication et de l'Economie Numérique, Porte-Parole du Gouvernement, M. Amadou COULIBALY, la Secrétaire Générale Adjointe de la Présidence de la République, Mme Masséré TOURE-KONE, et le Directeur de Cabinet du Vice-Président de la République, M. Emmanuel Ahoutou KOFFI, ont également pris part à cette cérémonie.

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter :

Appolinaire Assa YAPI

Direction de la Communication / Département Presse et Multimédia

Tél : (+ 225) 27 20 31 45 97 – 05 05 07 71 92

E-Mail: assa.yapi@presidence.ci - servicepresse.pr@presidence.ci